



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère d'État

Le Ministre aux Relations avec le Parlement

Monsieur le Ministre  
des Affaires étrangères  
et européennes  
Luxembourg

Luxembourg, le 24 juin 2020

Personne en charge du dossier:  
Jean-Luc Schleich  
☎ 247 - 82954

Réf. CE / SCL : 60.273 - 995 / ak  
Doc. parl. 7616

Objet : Projet de loi portant approbation du Protocole, fait à Luxembourg et à Nur-Sultan, le 14 octobre 2019, modifiant la Convention entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement de la République du Kazakhstan tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, signée à Astana, le 26 juin 2008, telle que modifiée par le Protocole, signé à Luxembourg, le 3 mai 2012.

Monsieur le Ministre,

En me référant à votre lettre du 10 juin 2020, j'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe l'avis du Conseil d'État sur le projet de loi sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Ministre aux Relations  
avec le Parlement

John Dann  
Directeur